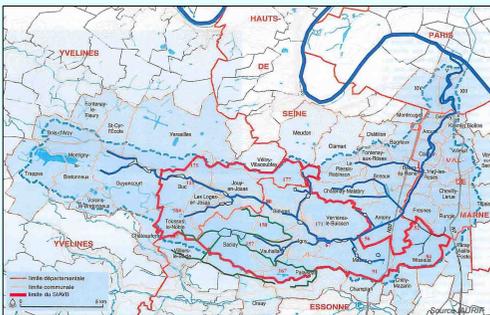


La Bièvre est un affluent de la rive Gauche de la Seine de 36 km.
Le SIAVB gère 18 km de rivière
(14 communes – 120 km² – 120 000 habitants)



Sur la Bièvre, la qualité physico-chimique et la qualité biologique de la rivière ne sont pas encore satisfaisantes. Le SIAVB mène une politique visant à une **gestion durable de la rivière**.

➡ Différentes actions menées pour :

- Améliorer de la qualité de l'eau
- Gérer les crues
- Améliorer la biodiversité
- Éduquer à l'environnement

L'objectif est d'atteindre le « bon état » fixé par DCE sur la Bièvre et ses affluents pour l'échéance 2015.

(1) Améliorer la qualité de l'eau

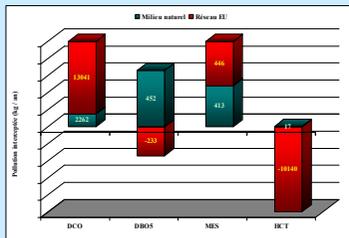
Actions :

- ✓ Poursuivre et renforcer le suivi annuel de la qualité de l'eau et des sédiments sur la Bièvre réalisé depuis 1998,
- ✓ Chasser les mauvais raccordements des particuliers,
- ✓ Mettre en place une cellule d'animation "eaux non domestiques" pour mettre en conformité les rejets issus d'activités industrielles et artisanales (environ 2000 sites),
- ✓ Rendre fiable le fonctionnement des réseaux d'assainissement,
- ✓ Installer des unités de dépollution sur le réseau d'eau pluviale,
- ✓ Lutter contre l'utilisation des produits phytosanitaires.

Résultats :

■ Une diminution de la quantité de pollution aboutissant à la Bièvre : Plus de 500 kg de DBO/an interceptés par ouvrage de dépollution et diminution importante liée à la mise en conformité des rejets non domestiques.

■ Une amélioration d'une classe de qualité sur 4 stations de mesure de la qualité de l'eau sur les 14 analysées chaque année depuis 1998.



(2) Gérer les crues

En 1982, 110 mm de précipitation se sont abattues en moins de 3 heures



10 millions de m³ d'eau ruisselées pour une capacité de 2 millions d'évacuation et de 500 000 m³ de rétention



Des zones urbaines inondées

Actions :

- ✓ Création depuis 1982 d'une dizaine de bassins de retenue afin d'augmenter les capacités de stockage sur la Bièvre et ses affluents.
- ✓ Installation d'un système de télégestion et de régulation hydraulique automatisé sur l'ensemble du cours d'eau pour suivre en temps réel l'évolution des flux d'eau depuis 1993: La Bièvre fut à l'époque la **première rivière urbaine informatisée en France**.
- ✓ Création de zones de stockage qui s'intègrent harmonieusement à l'environnement,
- ✓ Mise en place d'un plan de gestion des crises en cas d'inondation.

Résultats :

- **Aucune inondation** depuis la mise en place de ce mode de régulation. Pourtant, sept événements pluvieux d'une fréquence de retour supérieure à 20 ans ont été enregistrés dont celui du 06 juillet 2001 où la hauteur de précipitation a été évaluée à 55 mm en 2 heures.
- **Réduction visible des secteurs inondables.**



(3) Améliorer la Biodiversité

Actions :

- ✓ Réouverture de section de rivière canalisée en site urbain,
- ✓ Acquisition d'espaces verts en bordure de rivière pour la mise en valeur des milieux aquatiques et pour créer des zones naturelles d'expansion de crue,
- ✓ Lutte contre l'implantation d'espèces invasives comme la Renouée du Japon *Fallopia japonica* par des techniques biologiques,
- ✓ Naturalisation des petits affluents et des berges par des techniques végétales,
- ✓ Réalisation d'entretiens sélectifs favorisant les espèces caractéristiques des milieux aquatiques.

Résultats :



2000

2007

- Évolution de la réouverture de la Bièvre entre 1998 et 2007 -

Gain en biodiversité animale et végétale par l'augmentation du nombre d'espèces rencontrées sur de nombreux sites.

(4) Éduquer à l'environnement

Actions :

- ✓ Réalisation d'animations pédagogiques auprès des écoles et lycées situés sur la vallée de la Bièvre.
- ✓ Information des riverains sur leurs droits et obligations lorsqu'ils interviennent sur le cours d'eau.
- ✓ Distribution de plaquettes de sensibilisation aux gestes simples et quotidiens d'améliorer le cadre de vie et de réduire les pollutions aboutissant en rivière. **36200 plaquettes distribuées en 2007.**



Résultats :

La diminution des actes de vandalismes le long de la rivière et l'augmentation du nombre d'animations pédagogiques effectuées par les agents du SIAVB.

Pour aboutir aux objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne, il est indispensable de continuer et de renforcer les actions entreprises et de mobiliser les moyens indispensables pour garantir leur réussite.

Le SIAVB a mis en place un Contrat Global de la Bièvre qui définit les principales actions à mener sur les cinq prochaines années.

Le montant total des opérations est estimé à **57 900 000 € HT** subventionnées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les Conseils Généraux de l'Essonne et des Yvelines et par le Conseil Régional d'Île-de-France.

« **Rapprocher l'eau propre de la mer** »
telle est la devise du SIAVB.